

Le 14 avril 2015

**Par poste prioritaire**

Maître Stéphanie Lussier  
ACEF de l'Outaouais  
10127, rue d'Iberville  
Montréal, Québec  
H2B 2T7

**Me Éric Fraser**  
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596  
Télec. : (514) 289-5197  
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

**OBJET :** Demande d'approbation du Plan d'approvisionnement 2014-2023 du  
Distributeur  
Dossier Régie: R-3864-2013  
Notre dossier : R048657 EF

---

Chère consœur,

Nous vous transmettons, sous pli, un chèque au montant de 25 000,00 \$ en paiement des frais de participation de l'Association coopérative d'économie familiale de l'Outaouais (ACEFO) dans la cause mentionnée en titre, le tout conformément à la décision D-2015-044 rendue par la Régie de l'énergie le 2 avril 2015.

Nous espérons le tout conforme et vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Eric Fraser', written over the typed name.

Eric Fraser

EF/rm

p.j.

c.c.: Régie de l'énergie

Le 14 avril 2015

**Par poste prioritaire**

Me Steve Cadrin  
DUFRESNE HÉBERT COMEAU INC.  
1200, boul. Chomedey, bureau 400  
Laval (Québec)  
H7V 3Z3

Me Éric Fraser  
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596  
Télec. : (514) 289-5197  
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

**OBJET :** Demande d'approbation du Plan d'approvisionnement 2014-2023 du  
Distributeur  
Dossier Régie: R-3864-2013  
Notre dossier : R048657 EF

---

Cher confrère,

Nous vous transmettons, sous pli, un chèque au montant de 65 000,00 \$ en paiement des frais de participation de l'Association des hôteliers du Québec et de l'Association des restaurateurs du Québec (AHQ-ARQ) dans la cause mentionnée en titre, le tout conformément à la décision D-2015-044 rendue par la Régie de l'énergie le 2 avril 2015.

Nous espérons le tout conforme et vous prions d'agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.



Éric Fraser

EF/rm

p.j.

c.c.: Régie de l'énergie

Le 14 avril 2015

**Par poste prioritaire**

M. Luc Boulanger  
16, Place Décary  
Dorval, Québec  
H9S 3J8

**Me Éric Fraser**  
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596  
Télec. : (514) 289-5197  
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

**OBJET :** Demande d'approbation du Plan d'approvisionnement 2014-2023 du  
Distributeur  
Dossier Régie: R-3864-2013  
Notre dossier : R048657 EF

---

Cher confrère,

Nous vous transmettons, sous pli, un chèque au montant de 70,000 \$ en paiement des frais de participation de l'Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité et Conseil de l'industrie forestière du Québec (AQCIE-CIFQ) dans la cause mentionnée en titre, le tout conformément à la décision D-2015-044 rendue par la Régie de l'énergie le 2 avril 2015.

Nous espérons le tout conforme et vous prions d'agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.



Eric Fraser

EF/rm

p.j.

c.c.: Régie de l'énergie

Le 14 avril 2015

**Par poste prioritaire**

Me Stéphane Nobert  
ANDERSON SINCLAIR AVOCATS LTÉE  
1751, rue Richardson, bureau 2.102  
Montréal (Québec)  
H3K 1G6

Me Éric Fraser  
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596  
Télec. : (514) 289-5197  
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

**OBJET :** Demande d'approbation du Plan d'approvisionnement 2014-2023 du  
Distributeur  
Dossier Régie: R-3864-2013  
Notre dossier : R048657 EF

---

Cher confrère,

Nous vous transmettons, sous pli, un chèque au montant de 60 000,00 \$ en paiement des frais de participation de l'Association québécoise de la production d'énergie renouvelable (AQPER) dans la cause mentionnée en titre, le tout conformément à la décision D-2015-044 rendue par la Régie de l'énergie le 2 avril 2015.

Nous espérons le tout conforme et vous prions d'agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.



Éric Fraser

EF/rm

p.j.

c.c.: Régie de l'énergie

Le 14 avril 2015

**Par poste prioritaire**

Me Paule Hamelin  
GOWLING LAFLEUR HENDERSON, S.E.N.C.R.L., s.r.l.  
1, Place Ville-Marie  
37e étage  
Montréal (Québec)  
H3B 3P4

Me Éric Fraser  
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596  
Télec. : (514) 289-5197  
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

**OBJET :** Demande d'approbation du Plan d'approvisionnement 2014-2023 du  
Distributeur  
Dossier Régie: R-3864-2013  
Notre dossier : R048657 EF

---

Chère consœur,

Nous vous transmettons, sous pli, un chèque au montant de 45 000,00 \$ en paiement des frais de participation d'Énergie Brookfield Marketing s.e.c. (EBM) dans la cause mentionnée en titre, le tout conformément à la décision D-2015-044 rendue par la Régie de l'énergie le 2 avril 2015.

Nous espérons le tout conforme et vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.



Éric Fraser

EF/rm

P.j.

c.c.: Régie de l'énergie

Le 14 avril 2015

**Par poste prioritaire**

Maître André Turmel  
FASKEN, MARTINEAU, DUMOULIN  
800 Place Victoria, bureau 3700  
Montréal (Québec)  
H4Z 1E9

**Me Éric Fraser**  
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596  
Télec. : (514) 289-5197  
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

**OBJET :** Demande d'approbation du Plan d'approvisionnement 2014-2023 du  
Distributeur  
Dossier Régie: R-3864-2013  
Notre dossier : R048657 EF

---

Cher confrère,

Nous vous transmettons, sous pli, un chèque au montant de 71 969,44 \$ en paiement des frais de participation de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) dans la cause mentionnée en titre, le tout conformément à la décision D-2015-044 rendue par la Régie de l'énergie le 2 avril 2015.

Nous espérons le tout conforme et vous prions d'agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.



Éric Fraser

EF/rm

p.j.

c.c.: Régie de l'énergie

Le 14 avril 2015

**Par poste prioritaire**

Me Geneviève Paquet  
GRAMÉ  
400, boul. Curé-Labelle, suite 204  
Laval (Québec)  
H7V 2S7

Me **Éric Fraser**  
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596  
Télec. : (514) 289-5197  
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

**OBJET :** Demande d'approbation du Plan d'approvisionnement 2014-2023 du  
Distributeur  
Dossier Régie: R-3864-2013  
Notre dossier : R048657 EF

---

Chère consoeur,

Nous vous transmettons, sous pli, un chèque au montant de 55 000,00 \$ en paiement des frais de participation du Groupe de recherche appliquée en macroécologie (GRAMÉ) dans la cause mentionnée en titre, le tout conformément à la décision D-2015-044 rendue par la Régie de l'énergie le 2 avril 2015.

Nous espérons le tout conforme et vous prions d'agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments distingués.



Éric Fraser

EF/rm  
p.j.  
c.c.: Régie de l'énergie

Le 14 avril 2015

**Par poste prioritaire**

Me Éric David  
Option consommateurs  
50, rue Sainte-Catherine ouest  
Bureau 440  
Montréal, Québec  
H2X 3V4

**Me Éric Fraser**  
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596  
Télec. : (514) 289-5197  
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

**OBJET :** Demande d'approbation du Plan d'approvisionnement 2014-2023 du  
Distributeur  
Dossier Régie: R-3864-2013  
Notre dossier : R048657 EF

---

Cher confrère,

Nous vous transmettons, sous pli, un chèque au montant de 18 549,83 \$ en paiement des frais de participation d'Option consommateurs (OC) dans la cause mentionnée en titre, le tout conformément à la décision D-2015-044 rendue par la Régie de l'énergie le 2 avril 2015.

Nous espérons le tout conforme et vous prions d'agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.



Éric Fraser

EF/rm

p.j.

c.c.: Régie de l'énergie



Le 14 avril 2015

**Par poste prioritaire**

Me Annie Gariépy  
8, Du Village Boisé  
St-Jean-sur-Richelieu, Québec  
J2W 1N1

Me **Éric Fraser**  
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596  
Télec. : (514) 289-5197  
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

**OBJET :** Demande d'approbation du Plan d'approvisionnement 2014-2023 du  
Distributeur  
Dossier Régie: R-3864-2013  
Notre dossier : R048657 EF

---

Chère consoeur,

Nous vous transmettons, sous pli, un chèque au montant de 65 000,00 \$ en paiement des frais de participation du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) dans la cause mentionnée en titre, le tout conformément à la décision D-2015-044 rendue par la Régie de l'énergie le 2 avril 2015.

Nous espérons le tout conforme et vous prions d'agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments distingués.



Éric Fraser

EF/rm

p.j.

c.c.: Régie de l'énergie

Le 14 avril 2015

**Par poste prioritaire**

Me Franklin S. Gertler  
FRANKLIN GERTLER étude légale  
507, Place d'Armes, suite 1701  
Montréal, Québec  
H2Y 2W8

**Me Éric Fraser**  
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596  
Télec. : (514) 289-5197  
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

**OBJET :** Demande d'approbation du Plan d'approvisionnement 2014-2023 du  
Distributeur  
Dossier Régie: R-3864-2013  
Notre dossier : R048657 EF

---

Cher confrère,

Nous vous transmettons, sous pli, un chèque au montant de 75 000,00 \$ en paiement des frais de participation du Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉE) dans la cause mentionnée en titre, le tout conformément à la décision D-2015-044 rendue par la Régie de l'énergie le 2 avril 2015.

Nous espérons le tout conforme et vous prions d'agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.



Éric Fraser

EF/rm

p.j.

c.c.: Régie de l'énergie

Le 14 avril 2015

**Par poste prioritaire**

Me Dominique Neuman  
1535, Sherbrooke ouest  
Local Kwavnick  
Montréal (Québec)  
H3G 1L7

**Me Éric Fraser**  
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596  
Télec. : (514) 289-5197  
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

**OBJET :** Demande d'approbation du Plan d'approvisionnement 2014-2023 du  
Distributeur  
Dossier Régie: R-3864-2013  
Notre dossier : R048657 EF

---

Cher confrère,

Nous vous transmettons, sous pli, un chèque au montant de 65 000,00 \$ en paiement des frais de participation de Stratégie énergétiques et de Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (SÉ-AQLPA) dans la cause mentionnée en titre, le tout conformément à la décision D-2015-044 rendue par la Régie de l'énergie le 2 avril 2015.

Nous espérons le tout conforme et vous prions d'agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.



Éric Fraser

EF/rm

p.j.

c.c.: Régie de l'énergie

Le 14 avril 2015

**Par poste prioritaire**

Me Hélène Sicard  
6226, rue St-Hubert  
Montréal (Québec)  
H2S 2M2

**Me Éric Fraser**  
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596  
Télec. : (514) 289-5197  
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

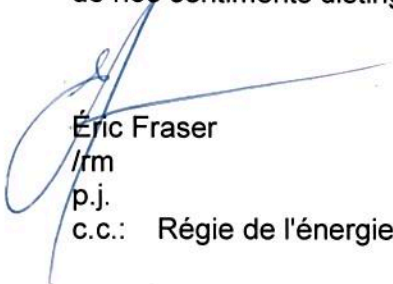
**OBJET :** Demande d'approbation du Plan d'approvisionnement 2014-2023 du  
Distributeur  
Dossier Régie: R-3864-2013  
Notre dossier : R048657 EF

---

Chère consoeur,

Nous vous transmettons, sous pli, un chèque au montant de 52 108,88 \$ en paiement des frais de participation de l'Union des consommateurs (UC) dans la cause mentionnée en titre, le tout conformément à la décision D-2015-044 rendue par la Régie de l'énergie le 2 avril 2015.

Nous espérons le tout conforme et vous prions d'agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments distingués.



Éric Fraser  
/rm  
p.j.  
c.c.: Régie de l'énergie